# LEMAN'ŒIL

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE PUBLIER N°104 AVRIL MAI 2022

AU COEUR DU
chef-lieu

ZOOM
les orientations budgétaires

AGENDA
le retour des événements

# SOMMAIRE


P.4 et 5 **Actus / Agenda**

P.6 et 7 **Retour en images**

P.8 **Enquête lectorat**

P.9 **Rencontre**
Maurice Morel

P.10 à 12 **Zoom**
les orientations budgétaires

P.13 **En action**
les ateliers du CCAS

P.14 et 15 **Au coeur du**
chef-lieu

P.16 **Sécurité**

P.17 **Scolaire**

P.18 à 21 **En chantier**

P.22 **Culture / Evénements**

P.23 **Etat civil**


## À SAVOIR

**Vous habitez Publier et vous ne recevez pas le Léman'Oeil dans votre boîte aux lettres ?**

Contactez le service communication
communication@ville-publier.fr

# INFOS PRATIQUES

## MAIRIE
Place du 8 Mai 1945 - 74500 Publier
Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30
Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
**04.50.70.82.14 ou mairie@ville-publier.fr**
**www.ville-publier.fr**

## POLICE MUNICIPALE
**07.52.62.84.01 ou le 112, si urgence 07.52.62.84.01 ou 112**

## CITE DE L'EAU
CENTRE NAUTIQUE
225 rue des Tilleuls, Amphion - 74500 Publier
**04.50.70.05.06 ou contact@lacitedeleau.com**
**www.citedeleau.com**

CENTRE SPORTIF
350 route du Vieux Mottay, Amphion - 74500 Publier
**04.50.81.40.70**

## MÉDIATHÈQUE ANNA DE NOAILLES
1099 ia avenue de la Rive, Amphion - 74500 Publier
**04.50.70.84.98 ou mediatheque@ville-publier.fr**
**www.mediatheque.ville-publier.fr**

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Villa Repère, place du 8 mai 1945 - 74500 Publier
**04.50.70.84.20 ou ccas@ville-publier.fr**

## PERMANENCE DES ÉLUS
M. le Maire :
**Rendez-vous au 04.50.70.82.67**
**ou à cabinetdumaire@ville-publier.fr**
M. Mmes les adjoints :
**Rendez-vous par mail sur www.ville-publier.fr**
**rubrique "La Mairie - Conseil Municipal - Vos élus"**

## PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX
Lundis 25 avril, 30 mai et 27 juin
19h - Salle polyvalente


## LÉMAN'ŒIL
Journal d'informations municipales de la Ville de Publier
N° 104 - avril / mai 2022

**Directeur de la publication** : M. le Maire Jacques Grandchamp
**Réalisation** : Service Communication

Imprimerie Estimprint
Siège social : Z.A. à la Craye - 25110 Autechaux
Tirage : 4 700 exemplaires

# LE MOT DU MAIRE

Notre magazine d'information poursuit son évolution sous la responsabilité de Sylviane Deniau, maire adjointe pour la communication la culture et le patrimoine. Dès cette année nous éditerons cinq numéros de façon à atteindre un rythme bimensuel en 2023. Nous faisons appel à tous nos lecteurs pour nous faire un retour d'évaluation du Léman'œil à travers l'enquête de lectorat figurant en page 8. Exprimez vos attentes en nous renvoyant vos commentaires de façon à améliorer encore ce support de communication. Enfin nous souhaitons donner davantage la parole aux habitants de la commune à travers la valorisation des quartiers. Ainsi ce numéro est-il axé sur le chef-lieu.

En cette période de l'année les communes déterminent leur budget, vous y trouverez donc un condensé du rapport d'orientations budgétaires présenté en conseil municipal le 28 février. En synthèse, l'exercice budgétaire 2021 a permis de faire face à toutes les contraintes liées aux effets de la crise sanitaire et de dégager des ressources pour les investissements à venir. Nous pouvons ainsi provisionner en partie le chantier majeur que va être la reconstruction de l'Ecole St Exupéry. Il convient de souligner que, pour la première fois, la préparation du budget annuel a été réalisée à partir d'un travail collectif réunissant élus et chefs de service. Autre point essentiel : la commune est désormais engagée sur un plan pluriannuel d'investissements (PPI), pour mieux suivre les grands projets. **Ces éléments seront l'un des points forts de la réunion d'information publique que nous avons dû différer deux fois pour raisons sanitaires et qui sera organisée le jeudi 5 mai 2022.**

Du côté des travaux, vous pouvez constater que de nombreux chantiers sont en cours : la mise aux normes des réseaux à Méserier, la reprise du carrefour rues des Clous et rue de chez Demay, la réhabilitation de la plage, l'extension de la zone des Vignes Rouges. Côté immobilier, cinq chantiers, découlant de la carence appliquée à la commune jusqu'en 2021, sont en cours de réalisation : rue du Port, rue des Fourches, avenue de la Rive, rue du Chablais et route du Vieux Mottay. Comme la plupart des communes voisines nous engageons dès à présent une modification de notre PLU pour redéfinir des normes de construction plus restrictives et contenir la pression immobilière qui caractérise l'ensemble du Chablais.

Enfin dans le domaine du tissu économique nous accompagnons nos entreprises et nos commerces pour mettre en valeur tous les acteurs de notre vie économique que sont les commerçants, artisans et entrepreneurs. Vous trouverez dans ce numéro l'annuaire détachable, réalisé en partenariat avec Alliance, l'association des commerçants et artisans de la commune, dont je salue l'implication à nos côtés.

Jacques Grandchamp

## Chiens errants, chiens catégorisés : rappel des règles

Tout propriétaire est responsable de ses animaux de compagnie. En règle générale, ce sont surtout les chiens errants "en divagation" qui sont concernés par ce dispositif. Quand un animal non accompagné sur la voie publique est signalé, la police municipale peut intervenir s'il représente un danger pour autrui ou les autres animaux. En fonction de cette dangerosité, le chien peut être capturé et amené à la fourrière de Thonon. Le propriétaire est contacté à l'aide des informations contenues dans la puce ou liées au tatouage du chien. Ce dernier devra s'acquitter d'une amende de première voire deuxième classe si le chien représente un danger et régler les frais de gardiennage le cas échéant.
Quant aux chiens catégorisés (type pitbull, rottweiler, staff américain, etc) les maîtres doivent remplir une demande de délivrance de permis de détention auprès de la police municipale. Cette démarche méconnue impose plusieurs contraintes comme des formations pour certaines races de chien voire une évaluation de l'animal par un vétérinaire. Sur la commune une quinzaine de chiens catégorisés sont déclarés.

## Recensement de la population : un premier bilan

Le recensement s'est déroulé sur l'ensemble de la commune du 20 janvier au 26 février comprenant un délai supplémentaire de six jours pour permettre aux agents recenseurs de terminer leur mission. Celle-ci a en effet été plus difficile que d'habitude en raison du contexte sanitaire et social. Néanmoins grâce à quelques renforts et l'implication de tous, le recensement a pu être mené à son terme. La vingtaine d'agents recrutés par la mairie ont ainsi visité plus de 4 400 logements pour recueillir les informations qui vont être traités par l'Insee (institut national des statistiques et des études économiques). **Les chiffres définitifs seront communiqués en début d'année prochaine et serviront de base pour le calcul des dotations de fonctionnement versées par l'Etat et d'aide à la décision des politiques locales.** Afin de remercier l'ensemble des acteurs mobilisés pour ce recensement, tous ont été invités pour partager un verre de l'amitié le vendredi 25 février à la salle des Châtaigniers. Le prochain recensement de la population aura lieu dans cinq ans, en 2027.

## A 16 ans, le recensement citoyen se fait directement en mairie

Le recensement citoyen est obligatoire pour les français âgés de 16 ans. Il permet d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté et d'établir une attestation de recensement valable à de nombreuses occasions (inscriptions aux examens, au permis de conduire et aux concours administratifs). Il permet également une inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans. Le recensement citoyen a lieu directement en mairie, à l'accueil du service population, et doit être effectué dans les trois mois suivants la date des 16 ans.

## Scrutins nationaux en avril et en juin

L'année 2022 est marquée par deux élections importantes pour les prochaines années. Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril puis les législatives pour élire les députés les 12 et 19 juin prochains. Les six bureaux de vote sont installés à la salle Olympe et ouverts de 8h à 19h. Pour voter, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales et se présenter avec une pièce d'identité. La carte d'électeur n'est pas obligatoire mais recommandée pour simplifier le travail des assesseurs. Il est possible de faire une procuration, le formulaire disponible en ligne est à remettre à la gendarmerie, au commissariat de Thonon ou au tribunal d'instance de Thonon. Une nouvelle télé-procédure intitulée "maprocuration" permet la dématérialisation partielle de leur établissement. Pour le dépouillement, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Les participants à cette étape doivent également être inscrits sur les listes électorales de la commune.

## Nouveaux jours de collecte pour les ordures ménagères

La communauté de communes (CCPEVA) a décidé de modifier l'organisation des tournées de collecte des bacs roulants.
Ses objectifs sont de mieux répondre à la demande des usagers de rééquilibrer les tournées, de garantir une meilleure organisation du temps de travail des agents et de s'adapter à l'évolution des modes de collecte (multiplication des points d'apports volontaires).
Ainsi pour Publier, la collecte évolue pour les bacs jaunes (emballages ménagers et papiers), elle a lieu le jeudi au lieu du mercredi. Les cartons sont désormais ramassés le mercredi au lieu du mardi. Pour les bacs verts (ordures ménagères) les jours de collecte restent les mêmes.

## Une bonne affaire pour les services techniques

La commune a investi dans un nouveau camion qui sera des plus utiles pour les services techniques, notamment les espaces verts. **Une bonne affaire pour la collectivité, puisque le Renault Master a été acheté d'occasion avec zéro kilomètre au compteur.** Arrivé début mars, le véhicule équipé d'un plateau à benne levante est utilisé sur les chantiers et sert entre autres au transport des machines (tondeuses, débroussailleuses, motoculteurs, etc) et des matériaux (gravât, terre végétale, tonte, etc).

## La dématérialisation des demandes d'urbanisme est prête

Le portail du guichet national des autorisations d'urbanisme (GNAU) est désormais opérationnel. Accessible depuis début mars sur le site internet de la commune, il permet aux usagers de transmettre toutes leurs demandes d'urbanisme, des classiques permis de construire aux déclarations préalables en passant par les certificats d'urbanisme. Principal avantage pour les usagers, le portail est accessible sans restriction horaire. Ce nouvel outil permet aussi de garantir que les dossiers sont transmis avec toutes les pièces demandées et limite les déplacements en mairie ou l'envoi des documents en plusieurs exemplaires dans des courriers recommandés. Il est toujours possible de déposer ses demandes d'urbanisme en mairie.

## Instruction à domicile : évolution des démarches d'inscription

A partir de la rentrée scolaire de septembre 2022, les modalités de délivrance de l'autorisation d'instruction en famille changent. Les familles doivent transmettre leur demande avec l'ensemble des documents justificatifs directement au directeur académique des services de l'éducation nationale du département. La période d'envoi – sauf cas dérogatoires – est comprise entre le 1er mars et le 31 mai inclus. Tous ces changements sont précisés dans le décret n° 2022-182 du 15 février 2022, disponible en ligne sur le site Legifrance.

## Agenda

**Dimanches 10 et 24 avril de 8h à 19h,** élections présidentielles, bureaux de vote à la salle Olympe de la Cité de l'eau

**Dimanche 24 avril à 10h30,** cérémonie de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, monument aux morts, place du 8 mai 1945

**Dimanche 24 avril,** journée nationale des véhicules d'époque, stabilisé de la Cité de l'eau, entrée libre

**Jeudi 5 mai à 19h,** réunion publique, salle Olympe de la Cité de l'eau

**Samedi 7 mai à partir de 14h,** récitals puis concert des orchestres de jeunes du Chablais, salle polyvalente, entrée libre

**Dimanche 8 mai à 10h,** cérémonie de la commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945, monument aux morts, place du 8 mai 1945

**Dimanche 8 mai,** troc des cultures, parc du Miroir, accès libre

**Samedi 14 mai,** vide-greniers de l'association des parents d'élèves de l'école Thomas Pesquet, place François Celle

**Samedi 21 mai à 20h30,** concert de printemps de la Voix du Léman, salle polyvalente, entrée libre

**Samedi 4 juin de 10h à 12h15,** fête du sport, Cité de l'eau

**Dimanches 12 et 19 juin de 8h à 19h,** élections législatives, bureaux de vote à la salle Olympe de la Cité de l'eau

**Dimanche 12 juin à 10h30,** cérémonie journée nationale aux morts pour la France en Indochine, monument aux morts, place du 8 mai 1945

**Samedi 18 juin,** gala annuel EDGAAP, salle Acropole centre sportif de la Cité de l'eau

**Samedi 18 juin,** fête de la musique, parc du Miroir

### Premier concours de sauvetage et travail à l'eau canin le 5 juin

L'association LAC74 (Léman aquatique canin) et ses partenaires du CCIS (cercle canin de l'Isle de la Serre) organisent leur premier concours de sauvetage et travail à l'eau canin au parc du Miroir le dimanche 5 juin. Ces associations de passionnés proposent pour la première fois sur les rives du lac un événement de ce type.

### Echarpes

Nommés adjoints en décembre dernier respectivement à la communication, la culture et au patrimoine et à l'urbanisme, Sylviane Deniau et Georges Barthe se sont vus remettre par le maire leur écharpe lors du conseil municipal du 31 janvier.

### Vacances instructives

Les stages des vacances de février au centre nautique ont satisfait tant les familles que les maîtres-nageurs de la Cité de l'eau. Les participants au stage multi-activités ont notamment découvert les notions de secourisme et ont pu s'exercer à sauver leurs camarades. La seconde semaine était dédiée à la natation synchronisée avec une douzaine de participantes qui se sont produites en spectacle devant leurs familles le dernier jour.

### Découverte des arts du cirque

Organisé pendant la seconde moitié des vacances d'hiver par l'école municipale des sports, le stage consacré aux arts du cirque a rencontré un joli succès avec une vingtaine d'inscrits. Après une semaine de découverte et de préparation à raison de deux heures par jour à la salle Athéna du centre sportif de la Cité de l'eau, les petits circassiens ont reçu les applaudissements des familles à l'occasion d'une représentation complète de plus de 30 minutes.

### Mardi gras

Mardi 1er mars, les enfants inscrits le midi au restaurant scolaire de Simone Veil, ont fêté mardi gras en venant déguisés. Le personnel de la cantine a aussi joué le jeu pour partager avec les enfants un moment récréatif.

**Tennis**

Tenu tout le long du mois de janvier, l'open indoor de tennis organisé par le TAP (tennis Amphion-Publier) a livré son verdict le 30 janvier. Les finales – une pour chaque catégorie – ont permis de distinguer six vainqueurs. Les prix ont été remis par le président de l'association Michel Burgnard et le maire Jacques Grandchamp. La compétition a compté 220 joueurs dont certains inscrits dans plusieurs catégories, soit un total de 317 participants.

**Salon des vins**

Le salon des vins de Bordeaux et Nouvelle-Aquitaine a réuni plus de 70 producteurs indépendants à la Cité de l'eau du 4 au 7 mars. Cet événement qui symbolise le retour à une vie plus normale, moins impactée par la crise sanitaire, a connu un grand succès pour tous les vignerons exposants.
*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.*

**Informatique**

Proposé par le CCAS et la Carsat aux publiérains de plus de 60 ans, les ateliers numériques permettent aux aînés de se familiariser avec la chose informatique, de plus en plus utile pour les démarches administratives et la vie quotidienne. Ces rendez-vous hebdomadaires se poursuivent ce printemps puis reprendront après l'été. Informations et inscriptions au 04 50 26 97 48.

**Sport et alimentaire côte à côte**

C'est une première en France, une enseigne de distribution s'est installée à l'intérieur des locaux d'un autre magasin. Depuis le 23 février, un Lidl est ouvert à l'intérieur du Décathlon. L'enseigne de hard discount a été inaugurée le 2 mars dernier en présence des élus.

# ENQUÊTE LECTORAT

## Votre perception du Léman'Oeil

Cette enquête vise à mieux connaître vos besoins en information. Votre avis nous intéresse !

Merci d'adresser vos réponses papier à :

service communication
mairie de Publier
place du 8 mai 1945
74500 Publier

Ou de les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Le questionnaire est aussi disponible en ligne depuis le site internet de la commune www.ville-publier.fr

### Cochez vos réponses

**Lecture**

*Lisez-vous le Léman'Oeil ?*
à chaque parution ☐
de temps en temps ☐
jamais, pour quelles raisons ? ☐

*Que lisez-vous ?*
tous les sujets ☐
uniquement les sujets qui vous intéressent ☐
vous le parcourez rapidement ☐
aucun article ☐

*Quelles rubriques vous intéressent le plus ?*
agenda ☐
l'édito du maire ☐
actualité de la mairie ☐
retour en images ☐
portraits ☐
actualité des services (CCAS, médiathèque, etc) ☐
état-civil ☐
travaux ☐
dossiers (rubriques zoom, au cœur de, etc) ☐

*Quelles rubriques aimeriez-vous voir apparaître ?*

**Contenu**

*Les articles vous semblent*
de taille raisonnable ☐
trop courts ☐
trop longs ☐

*Leur contenu est dans l'ensemble*
intéressant ☐
peu intéressant ☐

*Souhaitez-vous voir plus de photos ?*
oui ☐ non ☐ sans avis ☐

**Forme**

*Trouvez-vous la police d'écriture lisible ?*
oui ☐ non ☐ sans avis ☐

*Faut-il augmenter la taille des titres et du texte ?*
oui ☐ non ☐ sans avis ☐

**Note**

*De 1 (mauvais) à 5 (excellent), quelle note donneriez-vous au Léman'Oeil ?*
1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐

*Que faudrait-il changer en priorité dans le Léman'Oeil ?*

*Vos remarques et suggestions*

**Profil**

Vous êtes un homme ☐ une femme ☐

Vous avez moins de 20 ans ☐ entre 21 et 30 ans ☐
entre 31 ans et 50 ans ☐ entre 51 et 65 ans ☐
plus de 65 ans ☐

Vous êtes étudiant ☐ actif ☐ sans activité ☐ retraité ☐

*Utilisez-vous les autres supports d'information de la commune ?*
Site internet ☐ Page Facebook ☐

# Maurice Morel, une collection pour toutes les générations

Vu de dehors, l'annexe de la maison de Maurice Morel ressemble à un abri de jardin comme un autre mais à l'intérieur pas de tondeuse ou de mobilier extérieur qui attendent les beaux jours. Une fois entré dans le petit chalet, l'effet de surprise est inévitable tant il est difficile de se rendre compte de tout ce qui est présenté. Voici des décennies que Maurice Morel collectionne des objets anciens : « Tant que je pourrai le faire je le ferai » affirme-t-il avec conviction. Tout est parti d'une promesse il y a longtemps : « Mon père qui était bucheron avait beaucoup d'outils, je lui ai dit que je les conserverai ». Outre cet aspect affectif, le vécu professionnel de Maurice Morel a eu une influence : « J'ai été pendant 29 ans conducteur d'engins au four incinérateur de Thonon, j'ai vu des gens balancer toutes sortes de choses, quand j'avais un moment de libre j'allais voir ce que je pouvais récupérer, je ne supporte pas le gaspillage ça me fait mal au cœur » soutient-il. **Le collectionneur critique aussi les modes de consommation d'aujourd'hui : « Tout est remplacé par du plastique alors que les objets d'époque en bois et en métaux sont très ingénieux et parfois magnifiques ».** A ce jour, la collection entreposée sur les hauteurs de la commune regroupe près de 400 objets, Maurice Morel possède également un local à Saint-Jean-d'Aulps rempli de pièces similaires.

Connu, il est régulièrement contacté par des particuliers : « Ils préfèrent me donner plutôt que de jeter ». Tout récemment il a ainsi récupéré à Bonne-sur-Menoge un fourneau à orge qui permettait de préparer un ersatz de café plus connu sous le nom de "café de la guerre" du temps des disettes ou encore deux berceaux en bois à Douvaine. « J'ai aussi des anciens qui me donnent des choses, beaucoup viennent de la montage »

poursuit-il. Maurice Morel ne fait pas seulement qu'accumuler les objets, il apprend avec les savoirs et les techniques (parfois disparus) qui leur sont liés. A 75 ans il continue de chercher : « J'aimerai trouver un rouet et une quenouille pour filer la laine en bon état » annonce-t-il. Il transmet également : « J'ai un petit-fils qui est très passionné et une petite-fille devenue maréchale-ferrantte qui est aussi sensible à la conservation de cette collection, je suis fier d'eux ».

## Du classique au plus insolite

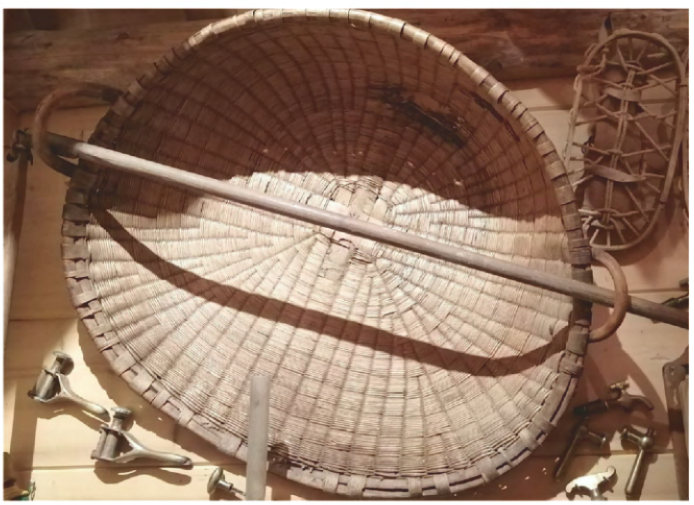

La collection de Maurice Morel est riche de par sa quantité mais également de par sa grande diversité. On retrouve des objets classiques comme des machines à coudre, des rabots ou des fers à repasser (au charbon, à plaque et les premiers électriques), des outils caractéristiques de la vie d'antan comme un fléau et sa corbeille pour battre les céréales (photo ci-contre), une baratte à beurre ou un bidon pour la traite du lait avec des bourrelets pour éviter qu'il ne glisse entre les cuisses. A côté d'autres objets sont plus insolites comme ce support en bois pour préparer la choucroute, des pièges à renards ou une agrafeuse pour relier des cahiers en cuir. Maurice Morel présente aussi des objets personnels notamment son cartable en bois (photo ci-dessus) qu'il prenait pour aller à Saint-Joseph à Thonon, il a grandi à Saint-Disdille. Son épouse participe également avec ses tous premiers souliers en cuir.

# Le débat d'orientations budgétaires

Obligation légale avant le vote du budget pour l'année en cours, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet aux élus d'articuler l'action publique au regard des finances. Qualité des services publics et investissements sont au cœur de ces échanges. Tenu lors du conseil municipal du 28 février dernier, le DOB s'est inévitablement arrêté sur la crise sanitaire qui a eu un impact fort sur les finances publiques ces deux dernières années.

## La situation en 2021

A l'échelle nationale, le pays a connu une récession de 8% en 2020 avant une reprise de la croissance estimée à 6% en 2021, une dynamique qui resterait soutenue en 2022. Au niveau des collectivités les communes ont vu leurs équilibres financiers se dégrader avec la crise sanitaire mais dans des proportions moindres qu'attendues.
Globalement, fin 2021, le budget principal de la Ville présente des équilibres financiers satisfaisants du fait des contraintes mises en 2020 et 2021 sur les dépenses de fonctionnement. Dans cette période, le rythme d'investissement a été maintenu, plus de six millions d'euros ont ainsi été réservés en 2021 aux investissements. Le résultat de clôture permettra d'autofinancer une partie des investissements des prochains exercices.

## Les orientations budgétaires expriment d'un point de vue financier les priorités de politiques publiques que s'est fixé le conseil municipal

sport, petite enfance, éducation, jeunesse, culture, soutien aux associations

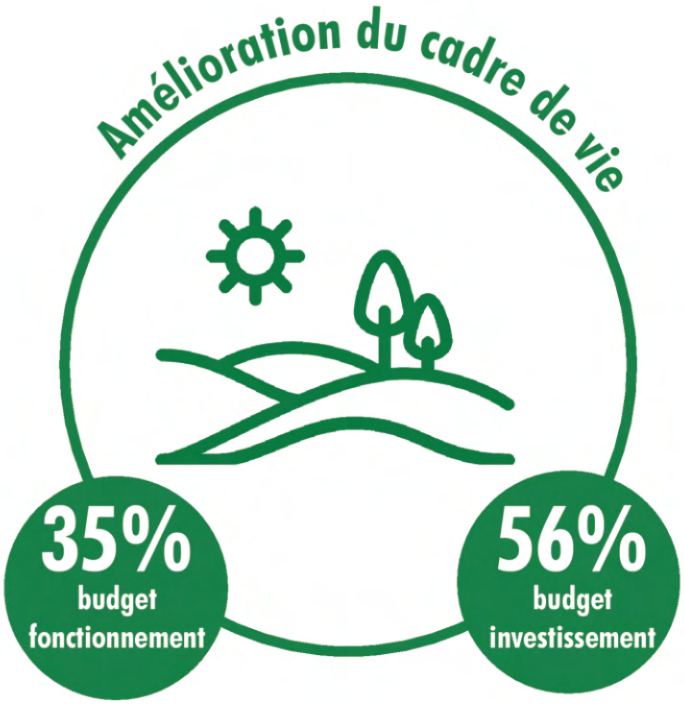

## Un budget dans un contexte d'incertitudes

Si le conseil municipal a pu mener à bien le débat d'orientation budgétaire le 28 février puis le vote du budget un mois plus tard, il doit faire face à de nombreux questionnements comme l'ensemble des français.

*La crise sanitaire est-elle derrière nous ?* Les recettes de l'année 2021 ont été fortement impactées en raison des jours de fermeture forcée du centre nautique de la Cité de l'eau puis de la mise en place des pass pour accéder aux bassins.

*Jusqu'où les prix vont-ils augmenter ?* La tendance à l'inflation était réelle en début d'année, elle se trouve renforcée par la guerre en Ukraine. Les fournitures et les matières premières notamment pour les travaux vont voir leur coût progresser.

*Le prix de l'énergie va-t-il continuer de s'envoler ?* Comme les ménages, les collectivités doivent faire face à l'augmentation du prix de l'essence, du gaz et de l'électricité. « Nous risquons de prendre ces hausses de plein fouet » avertit James Walker « c'est pour cette raison que nous avons anticipé en augmentant de 50% la ligne budgétaire afférente, c'est une charge particulièrement lourde ». L'élu rappelle notamment les besoins en chauffage de la Cité de l'eau mais également le peu d'investissement en matière de performance thermique des bâtiments communaux ces 20 dernières années.

A cela, il faut ajouter l'incertitude liée au maintien ou non de Publier au sein de la communauté de communes (CCPEVA) « Nous avons monté notre budget sur la base des éléments connus » précise James Walker. Ce dernier se veut cependant rassurant : « La commune de Publier manque de ressources propres et dépend pour l'essentiel de mesures de compensations bloquées mises en place au fil des révisions de la fiscalité locale ou de la création imposée d'établissements supra-communaux. L'article 72 de la constitution garantit aux communes le droit à leur libre administration mais tout est mis en œuvre pour leur retirer progressivement leur indépendance financière. Nous partageons ce constat avec nombre de communes même si à Publier nous pouvons dire que notre structure financière est saine. Elle nous permet de nous projeter dans l'avenir de façon rationnelle pour améliorer le cadre de vie des publiérains sans déstabiliser les finances de la ville».

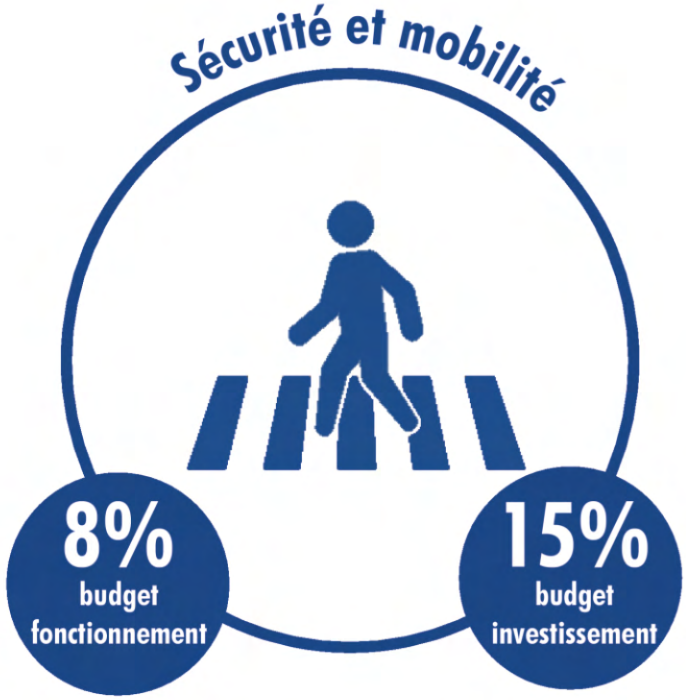

## Nouvel équilibre en vue pour le budget du port

Si le budget annexe dédié au port est à l'équilibre, il ne permet pas de maintenir à niveau l'ensemble de l'installation. Afin d'assurer des investissements à la hauteur des besoins (remplacement des défenses des pontons et curage complet du port), une augmentation des tarifs et une subvention du budget général permettront de financer les travaux. A noter que cette année, le retrait d'un certain nombre de bateaux a permis d'attribuer un nombre plus important de places à des habitants de la commune.

# Une réflexion collective pour définir les budgets de la commune

Exit les discussions uniquement en commission des finances, pour la première fois des conférences budgétaires ont été mises en place pour permettre à chaque service de présenter son projet pour l'année à venir. « Ces temps d'échanges ont permis de partager la vision de chacun sur la mise en œuvre des politiques publiques » retient James Walker l'adjoint en charge des finances. **Il souligne : « Les chefs de services ont pu se projeter dans le temps notamment du côté des services techniques pour programmer les investissements, les rénovations et les entretiens dans l'optique de maintenir un bon niveau de service public ».** Quant aux élus dont la participation a été « active », ces rendez-vous leur ont permis d'élargir leur champ de vision et d'approfondir leur connaissance des services.

## Préparation budgétaire : l'exemple du service des sports

En charge de l'ensemble des équipements sportifs de la commune, notamment la Cité de l'eau avec son centre nautique, son centre sportif et la salle Olympe, le service des sports prend une place importante dans la vie de Publier et doit préparer avec minutie son budget. « Jusqu'à présent nous travaillions en direct avec l'adjoint aux sports qui ensuite discutait des enveloppes budgétaires en commission des finances » explique David Levamis, directeur du service. Les choses ont désormais changé cette année avec les conférences budgétaires qui se sont tenues fin janvier. « Nous devons néanmoins continuer de travailler en amont pour identifier les besoins et prioriser les dépenses d'investissements. Nous nous appuyons sur un plan d'investissement produit pour plusieurs années, cela nous permet d'avoir une vision à moyen terme » précise l'intéressé. Les échanges se poursuivent ensuite avec Dominique Giraud élue référente pour le sport, la directrice générale des services et les services techniques : « Ce sont les mieux placés pour juger les questions techniques et dans tous les cas la coordination des services compte dans une collectivité où il faut avoir une approche globale » justifie David Levamis. « Côté fonctionnement, nous analysons notre bilan de l'année référente (2019 avant la crise sanitaire) en lien avec le service finances pour voir où il est possible de réaliser des économies ou des rééquilibrages ». C'est avec toutes ces conclusions en mains que le directeur des sports s'est présenté devant les élus lors des conférences budgétaires : « C'était une vraie nouveauté, nous avons pu expliquer nos logiques de réflexion, la hiérarchie de nos besoins, pourquoi tel investissement nous semble prioritaire, c'était intéressant » soutient-il. Le technicien approuve cette démarche constructive : « Les élus ont tous les éléments pour ensuite faire leur choix au moment du vote du budget ».

*Le service des sports s'occupe notamment de préparer le budget de la Cité de l'eau et de ses nombreux équipements.*

## La belle réussite des ateliers intergénérationnels

Nouveauté mise en place par le centre communal d'action sociale, les ateliers intergénérationnels ont fait le plein lors des vacances de février. Organisés les 16 et 23 février sur les thèmes du cirque et des fleurs, ils ont à chaque fois affiché complet pour la plus grande satisfaction des responsables de la Villa Repère et plus particulièrement de Stéphanie Chatelain qui les prépare. « Nous sommes très contentes du résultat » confirme Christelle Gaudet, adjointe en charge de l'action sociale et des solidarités intergénérationnelles. **« La participation montre que nous répondons à une demande, nous avons même des personnes qui n'habitent pas sur Publier qui ont voulu s'inscrire »**. Pour l'élue, cette initiative s'inscrit dans le nouvel état d'esprit voulu pour le CCAS et symbolisé par ses nouveaux locaux dans l'ancien presbytère : « Nous voulons donner une autre image du centre, ce n'est pas seulement un endroit où l'on reçoit des usagers dans la difficulté, ce doit être aussi un vrai lieu de vie, d'échanges et d'épanouissement » soutient-elle. Les participants aux deux rendez-vous gratuits de février ont passé de bons moments. Le 16 février, dans une des salles de sport de la Cité de l'eau grands-parents et petits-enfants se sont amusés lors de jeux de jonglages et d'équilibre à l'aide des conseils de Franck de la compagnie de cirque thononaise Saupalin. La semaine suivante, le 23 février, dans la salle dédiée aux activités de la Villa Repère, les duos familiaux sont repartis avec les compositions florales créés en compagnie de Virginie la fleuriste de Neuvecelle. « Ce sont des rendez-vous en petit groupe, très conviviaux » rapporte Christelle Gaudet « notre volonté c'est de proposer des ateliers similaires lors de chaque période de vacances scolaires ». Pour les vacances d'avril ceux-ci sont déjà programmés : chasse au trésor sur le thème des herbes sauvages le 20 avril et atelier d'écriture autour de la nature le 27. Réservations au 04 50 26 97 48.

### Les prochains ateliers

- ateliers "relooking" avec les Bolders les 22 avril et 20 juin de 14h à 17h, ouvert à toutes à partir de 18 ans
- randonnée gourmande, visite de producteurs avec Silver fourchette, vendredi 27 mai, à partir de 60 ans
- ateliers "bien vieillir chez soi" avec la Carsat les 8 et 15 juin de 14h à 17h, à partir de 60 ans
- conférence " le bon rythme dans mon assiette et avec mes baskets" avec la Carsat, lundi 23 mai à 10h30, à partir de 60 ans

### Les services peuvent vous aider à vous débarrasser de vos encombrants

Le CCAS propose aux habitants de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap de ramasser gratuitement leurs encombrants (objets ou matériaux lourds et volumineux à amener en déchetterie). Mis en place l'an dernier, ce service est assuré par les agents du centre technique municipal. « Ce service est clairement apprécié des personnes qui en ont bénéficié, personnes qui n'ont pas nécessairement de proches dans la région » assure l'adjointe en charge de l'action sociale et des solidarités intergénérationnelles Christelle Gaudet.

## Michelle Lisito, la fidèle des ateliers

Elle scrute régulièrement les dernières nouvelles du CCAS et vérifie ses disponibilités dans son agenda. Michelle Lisito participe très souvent aux activités proposées par la structure communale : « J'ai découvert les ateliers du CCAS en participant à un cours sur la diététique, depuis j'ai été présente à la Semaine bleue, aux ateliers de prévention menés par la police municipale, ceux pour bien vivre sa retraite et aux animations intergénérationnelles » décrit-elle. Elle juge le contenu de ces rendez-vous « intéressants » et apprécie surtout la possibilité : « de faire des rencontres ». Membre de l'association du conseil des aînés, elle encourage ses pairs à participer et parle des ateliers à son entourage : « On apprend beaucoup de choses et les intervenants sont de qualité » ajoute-t-elle. Saluant la dynamique en cours au CCAS, Michelle Lisito réserve déjà ses prochains rendez-vous. Dernièrement elle participait aux ateliers intergénérationnels : « J'étais à celui du cirque avec mon petit-fils puis au duo floral avec ma petite-fille venue de Suisse » raconte-t-elle. Profitant de tous les avantages proposés par le CCAS, Michelle Lisito se rend également tous les mardis à la Cité de l'eau pour les cours d'aquagym.

# Chef-lieu

Passage incontournable pour les automobilistes entre Amphion, Evian, Thonon, Marin et le Pays de Gavot, le chef-lieu de Publier ne se limite pas à un simple carrefour. Espace central de la commune, il accueille par définition plusieurs services publics dont le plus symbolique : la mairie. On y trouve aussi des commerces, l'église, le cimetière ainsi des logements plus nombreux ces dernières années sans pour autant que le site soit déconnecté de la nature à l'image de son parc où trône un cèdre bicentenaire. Portrait et rencontres avec celles et ceux qui vivent au quotidien leur quartier.

## Micro-trottoir : ils racontent le chef-lieu

Totor
Le chef-lieu c'est chez moi, je vis ici depuis 80 ans et le dancing va fêter en mai son soixantième anniversaire, ça en fait des souvenirs. Les choses ont beaucoup changé, il y a des commerçants, le médecin en face de ma maison, j'attends de voir arriver un dentiste et pourquoi pas une supérette. C'est vrai qu'il y a beaucoup d'immeubles, peut-être faudrait-il se limiter à construire des maisons, des villas jumelées ou des lotissements.

Stéphane Sannicolo, boucher
Je suis content d'avoir pu ouvrir au chef-lieu et de participer à la redynamisation de la commune. Les affaires marchent bien nous sommes devenus plus accessibles pour les habitants de Publier et du chef-lieu, l'emplacement juste à côté de la boulangerie est très bien. Il y a beaucoup de passage également des automobilistes. Avec cette nouvelle boutique nous avons créé trois postes.

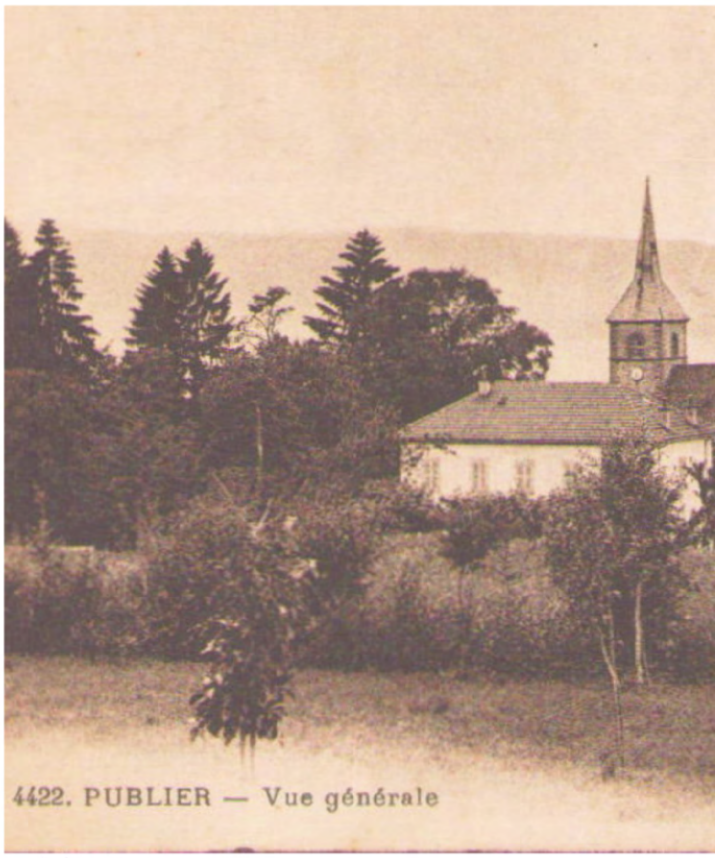


*Le chef-lieu à une autre époque.*

## Les équipements publics

La mairie reçoit du public toute la semaine sur la place du 8 mai 1945. A l'accueil du service population, Elisabeth, Véronique et Fanny s'occupent des demandes administratives et orientent vers leurs autres services (scolaire, techniques, etc). Depuis novembre 2021, le CCAS (centre communal d'action sociale) et l'agence postale sont installés à la Villa Repère (ancien presbytère) de l'autre côté de la place.
D'autres équipements et services publics sont présents sur le secteur :

- groupe scolaire Simone Veil, rue du Belvédère
- maison médicale, route du Pays de Gavot
- salle polyvalente, place du 8 mai 1945
- salle des Châtaigniers, rue des Châtaigniers
- service intercommunal de l'eau, rue de la Forêt

Jessica
Je vis ici depuis 4 ans, à côté de l'école Simone Veil. Nous sommes bien au chef-lieu, tout est à proximité avec beaucoup de nouvelles choses. Nous pouvons aller à pieds au parc, à la boulangerie, à la boucherie, il y a aussi la maison médicale et la pharmacie. Il manque juste un tabac-presse pour aller chercher des magazines.

Joël
Je connais le chef-lieu depuis toujours, j'aime cet endroit et je ne changerai pour rien au monde. Il y a de plus en plus d'habitants comme partout mais il existe encore un peu de vie de village surtout avec le voisinage. Avant tout le monde se connaissait, tout le monde se saluait. Le remaniement de la place a été formidable, c'est important d'avoir tous ces commerces près de chez soi.

## Services et commerces

- Clinique vétérinaire les Gentianes, rue du Chablais
- Dancing Chez Totor, route du Pays de Gavot

60 ans en 2022
- Pharmacie Ange, route du Pays de Gavot
- Albertine café, place du 8 mai 1945

70 ans en 2022
- Fournil du Chablais, place du 8 mai 1945
- Boucherie-charcuterie Sannicolo
- Coiffeur Mon salon, avenue de Savoie
- Fleuriste Atelier vert, avenue de Savoie
- Gîte la Ferme aux hirondelles, avenue de Savoie

Christine Frechet, gérante, coiffeuse
Le salon marche bien, il y a un vrai dynamisme au chef-lieu avec les autres commerces. Avoir un parking est un réel point fort. Nous avons parmi nos clients beaucoup d'habitants du quartier, on sent qu'ils sont heureux de vivre ici avec des services à proximité mais sans être en pleine ville. Toutes les semaines nous voyons de nouvelles têtes, les gens sont contents d'être au chef-lieu, j'aurai adoré m'installer ici.

Fait
*zone 30*
*protections piétons*
*illuminations de Noël*
*colombarium au cimetière*

En réflexion
*réaménagement mairie*
*éclairage public*
*devenir maison les Mille Fleurs*
*déplacements doux*

## Le saviez-vous ?

En quittant le monde des vivants en 1933, la célèbre poétesse Anna de Noailles a émis un souhait. Si son corps est inhumé au cimetière du Père Lachaise de Paris, son cœur repose au cimetière de Publier depuis le 5 août 1937 avec une stèle sur laquelle est gravé un de ses vers : « C'est là que dort mon cœur, vaste témoin du monde ».

## La montée en puissance de la police municipale

Embauches, nouveaux locaux, la police municipale a beaucoup évolué ces derniers mois sous l'impulsion des élus. Ce nouveau fonctionnement correspond-il aux besoins des habitants ? Le bilan chiffré de l'année 2021 permet de se faire une idée.

« Le volume des appels téléphoniques ou des accueils réalisés depuis août 2021 par l'agent administratif correspond à une forte attente qui n'était pas satisfaite auparavant, la police municipale étant désormais installée de façon visible, au cœur de l'activité » soutient le maire Jacques Grandchamp. En effet depuis l'ouverture en août du poste de police, les Publiérains savent à qui s'adresser, on dénombre ainsi pour quelques mois 592 accueils physiques et 466 appels téléphoniques.

Ce sont aussi sur le terrain que sont attendus les agents. La hausse des effectifs permet d'organiser des patrouilles tous les jours, sur des plages horaires importantes, surtout l'été quand la population du territoire augmente.

L'audit de sécurité engagé en 2020 a permis de déterminer la priorité pour les équipes : la sécurité routière. Pour compléter les récentes limitations des vitesses (zones 30 et extension des limites de l'agglomération à 50 km/h) les contrôles au radar mobile se sont intensifiés. 147 ont été réalisés sur l'année 2021 et ont abouti à 189 verbalisations. Parmi elles trois pour des excès supérieurs à 40 km/h à la vitesse autorisée ont entrainé des retraits de permis de conduire immédiats. Publier étant une commune de transit, la plupart des contrevenants habitent les communes voisines ou sont de passage. Une satisfaction pour les agents : « La population prenant l'habitude de la présence de la police municipale dans la commune, respecte en général le code de la route ». D'autres leviers sont aussi mis en place pour inciter les automobilistes à lever le pied.

Plus disponible, la police municipale peut aussi constater d'autres infractions. **Si les chiffres augmentent, ce n'est pas dû à une hausse de l'insécurité ou des incivilités, celles-ci sont surtout mieux recensées.** Ainsi les verbalisations pour les dépôts de déchets sur la voie publique, notamment à côté des points d'apports volontaires de la communauté de communes ont doublé, de 14 en 2020 à 28 en 2021. De même que les infractions au stationnement (1403 en 2021 contre 681 en 2020). La sensibilisation en saison estivale des propriétaires des chiens non tenus en laisse ou des barbecues dans les parcs passe entre 2020 et 2021 de 62 à 142, une nouvelle fois la police municipale assure sa fonction de proximité.

Au-delà du territoire communal et des pouvoirs de la police municipale, Jacques Grandchamp souligne aussi : « Le parfait esprit de complémentarité avec le commissariat de Thonon et les polices municipales d'Evian et de Thonon, permettant de garantir une sécurité publique continue dans le temps et l'espace ».

## Radars pédagogiques : quand les chiffres parlent

Installés régulièrement le long des voies de circulation de la commune, les radars pédagogiques ont deux intérêts. Comme leur nom l'indique, ils permettent de sensibiliser les automobilistes en excès vitesse et pour certains de les faire ralentir. Ils sont aussi utiles pour se faire une idée du respect en général des limitations de vitesse à certains endroits. Celles-ci ont évolué en novembre 2021 avec l'extension des limites de l'agglomération et le passage à 50 km/h de certaines portions auparavant à 70 km/h. Les chiffres tirés des derniers contrôles des radars pédagogiques de janvier et février 2022 permettent ainsi de constater qu'une majorité de personnes respecte la nouvelle limitation par exemple sur la RD 61 au niveau d'Avonnex. A contrario, sur l'avenue des Rives du Léman vers l'ancien collège, le respect est moins évident (39% dans les deux sens) mais nombreux sont ceux à ne pas dépasser la limite au-delà de 10 km/h (74%). Les statistiques les plus éclairantes sont celles recueillies sur la route du Pays de Gavot (RD 11) entre Avulligoz et chez Demay. En comparant les relevés de 2018 et de 2022, on note que la vitesse moyenne est déjà en diminution de plus de 10 km/h passant de 67 à 55 km/h. Preuve que les automobilistes peuvent changer leurs habitudes en quelques mois dans l'intérêt de tous.

## Face à Omicron, les services scolaires ont continué d'assurer leurs missions

Si la crise sanitaire s'étale maintenant sur deux ans, la rentrée de janvier et les semaines qui ont suivi se sont révélées particulièrement difficiles à tous les niveaux. Le très contagieux variant Omicron a eu un gros impact sur l'organisation des écoles et services périscolaires. « Du jamais vu » de l'avis général avec de très nombreuses cas positifs. Une situation exceptionnelle qui peut se mesurer au regard des arrêts des agents communaux : 33 ont dû s'arrêter en janvier, par comparaison ils étaient 8 en octobre dernier et 2 en novembre. Pour continuer d'assurer ses missions de service public, la municipalité a fait appel à des sociétés extérieures pour l'entretien et des recrutements ponctuels. Pour les absences les plus courtes, ce sont les agents qui se sont organisés en faisant des heures en plus : « Il y a eu une vraie solidarité des équipes » confirme Sandra Gillet qui dirige le service enfance-jeunesse-éducation. Une adaptation sur le fil source de fatigue : « Les écoles ont malgré tout continué de fonctionner grâce au dévouement de tous ».

**Outre le fonctionnement, la vague Omicron a aussi eu un impact financier, la collectivité a décidé de prendre en charge les absences des enfants à la cantine en ne facturant pas aux familles les repas commandés et non pris soit environ 1300 repas pour le premier mois de l'année.** Un geste auquel s'est associé le fournisseur des repas Elior qui a assumé la moitié de ces pertes.

*A leur manière, les écoliers de Simone Veil ont rendu hommage aux personnels.*

*A l'image de Carole Julliard de l'école Thomas Pesquet, le corps enseignant a apprécié le soutien de la mairie.*

## Retour des sourires après des mois intenses

Également en première ligne, les enseignants ont connu un début d'année particulièrement difficile avec un protocole jugé « lourd » par les directrices et directeurs des écoles de Publier : « Le protocole de janvier nous a demandé beaucoup de temps, il fallait vérifier les attestations, appeler les parents » rapporte Carole Julliard à la tête de l'école Thomas Pesquet. « Toutes ces consignes ont contribué à épuiser tout le monde » confirme Philippe Cadoré de l'école élémentaire Simone Veil. Son homologue de l'école maternelle Ingrid Baratay ajoute : « Il fallait être réactif, envoyer des messages aux familles le soir et le week-end, c'était une période intense ». Des semaines difficiles également pour les parents. Si dans l'ensemble, ils se sont montrés compréhensifs une petite minorité a marqué les esprits en envoyant des lettres de menace : « Nous avons reçu la première juste avant la rentrée de septembre, puis d'autres en fin d'année 2021, toutes les écoles ont été concernées » informe l'adjointe en charge du scolaire Alexia Lerouyer. Une situation pour certains dure à vivre : « Quand on reçoit un courrier où il est marqué de faire "attention" on a des frissons » confirme Carole Julliard. En janvier, la mairie a donc envoyé un courrier signé du maire et des quatre directeurs à toutes les familles qui ont un enfant scolarisé sur Publier pour appeler au calme. « Cette démarche a été appréciée par les enseignants, beaucoup de parents ont découvert la situation et ont à leur tour adressé des messages de soutien » précise l'élue. Tous soulignent également la capacité d'adaptation des enfants : « Ils ont été respectueux et courageux » souligne Carole Julliard. Frank Etienne directeur de l'école Saint-Exupéry espère maintenant terminer l'année normalement même s'il reconnaît : « C'est une période qui va laisser des traces, notamment en termes d'apprentissage, nous ferons au mieux pour rattraper ».

# La plage municipale se refait une beauté avant l'été

Accessibilité, sécurité et esthétique sont les maîtres-mots du chantier de réaménagement de la plage débuté en février. « Le snack complètement remis à neuf va être livré ce printemps, nous avons d'abord voulu mettre les alentours au même niveau » explique l'adjoint aux travaux Eric Gaydon. C'est ainsi du côté de l'entrée de la plage que les travaux ont débuté « L'idée est d'avoir un accès mieux identifié et mieux structuré, jusqu'à présent nous étions dans le prolongement du parking, il faut que cette zone devienne une vraie entrée de plage ». Deux sapins dangereux (risque de chutes) et les platanes en fin de vie ont été coupés par le service espaces verts, des muriers seront plantés en remplacement. Ces jolis arbres à la croissance rapide offriront des zones d'ombres aux visiteurs. Jugé trop minéral, l'ensemble est en cours de végétalisation avec un aménagement paysager complet autour des tables de ping pong qui elles aussi auront le droit à un coup de jeune. Toutes ces tâches sont réalisées en régie par les agents communaux.

Pour que tous les usages soient bien respectés, l'espace sera mieux compartimenté entre le cheminement, les loisirs et les toilettes publiques. Trois places de stationnement PMR (personnes à mobilité réduite) seront tracées au plus près de l'entrée du site, une zone sera aussi consacrée au rangement des vélos. La voie piétonne en direction des quais sera reprise et un nouvel éclairage à led installé : « Il sera aussi utile hors saison, avec les saunas nous avons de l'activité toute l'année maintenant » remarque l'élu.
Au niveau du grand espace gazonné très occupé l'été, les deux jeux pour enfants face au snack ont été enlevés pour des raisons de sécurité eu égard à leur vétusté, les tout-petits pourront s'amuser dans l'aire de jeux aménagée. Côté loisirs le terrain de pétanque sera agrandi et le terrain de volleyball va devenir un vrai terrain de beach volley avec du sable. Pour que la pelouse qui s'étend sur près de 800 m² reste bien verte le système d'arrosage vieux de 30 ans va être remplacé avec un réseau de près de 80 arroseurs.

Quant à la plage, le talus victime de l'érosion a connu plusieurs cassures qui compliquent l'accès au lac et peuvent être à l'origine d'accidents. La ligne va donc être reprise pour que la pente vers la grève de galets soit plus douce. Toujours pour améliorer l'accessibilité, un accès PMR – également utile pour les personnes âgées ou les femmes enceintes – sera aménagé. Les sauveteurs disposeront également d'une plateforme en bois pour leurs interventions.

**« On ne s'en rend pas forcément compte mais la plage a vieilli, il était temps de la remettre au goût du jour et de s'adapter aux nouvelles normes » résume Eric Gaydon.** « Nous avons aussi des obligations de plus en plus exigeantes à respecter dans le cadre du label Pavillon Bleu qui a été confirmé l'année dernière, son drapeau va pouvoir flotter au-dessus de la plage ! »

## Un nouveau chemin pour relier Blonay

Afin de pouvoir relier la grotte en bas et la chapelle Saint-Etienne à Blonay, un nouveau cheminement est en cours de création. « Il existe un problème de sécurité, les promeneurs devaient passer le long de la route départementale » justifie l'adjoint aux travaux Eric Gaydon. Ainsi, les agents du service des espaces verts travaillent à créer sur environ 200 mètres un chemin le long du terrain d'entraînement synthétique de Blonay. Un travail difficile en raison de l'impératif de garantir l'assise de la voie, les jardiniers-paysagistes doivent aménager pas moins de 35 tonnes d'enrochement. Le nouveau chemin sera ouvert au public avant l'été pour le plus grand bonheur des promeneurs mais également des sportifs comme en témoigne Hervé Fréchet : « Je connais ces chemins depuis une quinzaine d'années, je les parcours chaque semaine dans le cadre de mes entraînements de course à pieds. Je les connais par cœur, que ce soit de jour ou de nuit à la frontale. S'ils paraissent trop escarpés pour certains, ils sont pour moi le meilleur reflet de notre commune, certes exigeants mais parfaitement entretenus et magnifiques. Seule ombre au tableau, la partie routière pour contourner Blonay, elle sera désormais évitée grâce à ce nouveau raccourci. Cette portion était nécessaire, elle sécurise les piétons et coureurs, c'est donc une belle idée, concrète, intelligente et efficace. »

## Extension en plusieurs temps pour les jardins familiaux

Les jardins des Rosaires situés sous le chef-lieu sont utilisés par les familles ne disposant pas d'espace extérieur chez eux. Au nombre de 18, ils sont attribués par une commission du CCAS (centre communal d'action sociale). Les parcelles individuelles sont cultivées avec amour par les locataires qui peuvent produire des fruits, légumes et autres aromates pour leur consommation personnelle. L'endroit est aussi un lieu de rencontre où la mixité sociale est de mise. Face à l'augmentation des demandes (une dizaine de demandes sont en attente) la décision a été prise de créer de nouvelles parcelles. Toutes seront clôturées et équipées d'un petit chalet qui fait office de remise. Courant février, les agents des services techniques ont ainsi déplacé le chalet de la parcelle partagée et divisé le terrain en trois pour la transformer en autant de jardins familiaux. Les chalets sont commandés et seront prochainement installés. Dans les prochains mois une nouvelle allée sera créée. Celle-ci servira à accéder aux futurs jardins, trois seront aménagés en 2023 puis trois autres en 2024 afin d'étaler les investissements. A terme 27 jardins familiaux seront ouverts aux Publiérains. En parallèle les fontaines d'eau vont être changées et une réflexion menée pour remplacer les composteurs conformément aux doléances des usagers. A noter que le bureau d'étude GTR qui accompagne régulièrement la commune dans ses projets a décidé de faire cadeau de sa prestation sur ce dossier.

## La ViaRhôna prend forme

La ViaRhôna qui ambitionne de relier en vélo le Léman à la Méditerranée en suivant le tracé du Rhône passera par Publier sur environ 5 kilomètres. Porté par la communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance (CCPEVA) qui assure la compétence « mobilité » sur le territoire avec le schéma multimodal des transports, le projet doit permettre de relier les deux limites de la commune entre Evian et Thonon. En raison de l'importante circulation sur les routes départementales, de la topographie et des projets des élus plusieurs tracés ont été envisagés.Après le temps des plans, le temps du terrain est arrivé le mercredi 23 février où le maire Jacques Grandchamp, quatre de ses adjoints et deux responsables techniques se sont retrouvés au départ du parc Maxima pour reconnaître les deux propositions d'itinéraires retenues avec la CCPEVA. Accompagnés par Nicolas Habib technicien de l'intercommunalité, les élus en tenue sportive sont partis à vélo pour mesurer les atouts et les contraintes de ces cheminements doux afin de pouvoir prendre la meilleure décision.

# L'extension « exemplaire » de la zone des Vignes Rouges

Mené par la communauté de communes pays d'Evian vallée d'Abondance (CCPEVA) qui dispose depuis 2017 de la compétence économie, le projet d'extension de la zone des Vignes Rouges est arrivé à son terme en février après les dernières finitions. Le 21 janvier dernier élus publiérains et communautaires se sont retrouvés sur la toute neuve rue de Dent d'Oche pour couper le ruban tricolore symbole de l'aboutissement du chantier.

Les travaux d'extension du parc d'activité ont commencé en juin 2020 sur une surface totale de 86 500 m². Désormais ce sont 62 000 m² de terrain qui sont viabilisés et prêts à accueillir de nouveaux bâtiments pour renforcer le cœur économique de la CCPEVA. Plusieurs parcelles sont déjà occupées et les nouveaux venus, présents lors de l'inauguration, n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction.

Un sentiment partagé par les décisionnaires. Le maire Jacques Grandchamp a salué : « Le travail en synergie avec la communauté de communes pour arriver à un résultat réussi, c'est un endroit agréable ». L'élu a néanmoins rappelé combien la problématique des mobilités doit être prise en considération et sera vigilant sur « La desserte de la zone avec des poids-lourds supplémentaires sur nos routes ». De son côté la présidente de la CCPEVA Josiane Lei a évoqué « un projet ambitieux pour une zone qui fera parler d'elle ». En effet, plus qu'un agrandissement, le projet est axé sur le développement durable avec un système innovant de filtration et de récupération des eaux pluviales, la plantation de plus d'une centaine d'arbres, l'éclairage public autonome alimenté par l'énergie solaire et une piste cyclable. Dans cet état d'esprit, il est demandé aux entreprises qui s'installent de réserver un minimum de 20% d'espaces verts sur leur parcelle et de s'équiper en panneaux photovoltaïques. Le mot de la fin est revenu au sous-Préfet Richard-Daniel Boisson : **« C'est un dossier exemplaire où il est vraiment question de la transition écologique, loin des discours, vous pouvez être fiers de vous ».**

L'extension accueille des entreprises industrielles, artisanales et tertiaires conformément au plan local d'urbanisme (PLU) de Publier, les activités commerciales ne sont pas autorisées. Les sociétés s'engagent dans le cadre d'un bail à construction de 99 ans. 24 000 m² ont déjà été commercialisés et quatre bâtiments ont vu le jour, plusieurs permis de construire ont également été posés. Le montant du chantier d'extension s'élève à 2,9 millions d'euros HT avec une participation de 200 000 euros de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR).

## Oriel : un déménagement pour gagner en visibilité et en espace

Plusieurs entreprises se sont déjà installées dans l'extension de la zone des Vignes Rouges. Parmi elles Oriel qui a déménagé de quelques centaines de mètres au printemps 2021 : « Cela faisait 20 ans que nous étions situés au fond d'une impasse, je me demande encore comment les clients arrivaient à nous trouver » sourit David Giraud le dirigeant. Déplacer la société aux Vignes Rouges avait donc pour premier objectif de gagner en visibilité : « Nous sommes très bien ici, si des enseignes nationales sont à côté ce n'est pas par hasard » remarque-t-il. L'entreprise qui fabrique des menuiseries en aluminium pour des fenêtres, vérandas et pergola a ainsi pu se développer sur 1200 m² de surface bâtie avec notamment la création d'un showroom et l'embauche d'une commerciale (en photo). Quant à l'atelier où sont coupées, usinées et assemblées les barres d'aluminium, il occupe la majeure partie du bâtiment neuf et aux normes thermiques : « Nos équipes travaillent avec beaucoup de confort, avant nous disposions de 700 m² en tout » poursuit David Giraud. Des bureaux et un espace de convivialité ont aussi été aménagés.
Parmi les premiers à être arrivés dans la nouvelle zone d'activité, celui qui est aussi dirigeant de Sinfal a « hâte de voir le site complètement développé ». Autour du bâtiment on trouve plus de 700 m² d'espace verts, 11 arbres à tiges et plus de 200 mètres de haies : « C'est un endroit agréable qui va devenir de plus en plus vivant, bientôt nous verrons circuler des piétons, des vélos et des navettes ».

## Les circuits-courts aussi pour les matériaux de travaux publics

L'aménagement de l'extension de la zone des Vignes Rouges avait pour objectif d'avoir le moins d'impact sur l'environnement. Une ambition à laquelle a pleinement participé l'entreprise de travaux publics Dazza dont le siège est installé à Pont-de-Dranse. La société exploite en effet depuis 2014 un terrain consacré à la valorisation des déblais et des démolitions à seulement quelques dizaines de mètres de la zone d'activité. « Quand nos équipes terrassent, nous essayons de récupérer un maximum de matériaux réutilisables pour remblayer les tranchées ou réaliser les aménagements » explique Davy Cruz-Mermy le dirigeant. Sont ainsi mis de côté la terre végétale, les graviers qui sont réutilisables sur place. D'autres produits sont valorisables après traitement comme les enrobés ou les morceaux de bétons. « Ils sont chargés puis concassés sur notre plateforme » poursuit l'entrepreneur « nous pouvons ensuite nous en servir pour nos chantiers sans faire appel à des ressources naturelles ». Le gain est à la fois économique et environnemental avec une limitation de l'excavation en carrière et du trafic de camions qui lui est lié. Concernant la zone des Vignes Rouges, le bénéfice était encore plus évident en raison de la proximité entre le site en travaux et le terrain de valorisation : « Avec cette ultra-proximité nous étions les plus compétitifs et dans le cadre d'un marché public, c'est la collectivité qui bénéficie de prestations écoresponsables à moindre coût » souligne Davy Cruz-Mermy. Ainsi ce sont les 2/3 des matériaux qui ont été recyclés en circuit-court : « C'est énorme, les caractéristiques du terrain s'y sont bien prêtées ». Le traitement des matériaux a lieu deux fois par an à l'aide de machines mobiles : « Nous utilisons cette production pour plus de la moitié de nos chantiers, cette activité fait partie de nos piliers » estime le responsable.

## 400 véhicules d'époque attendus le 24 avril

Après deux ans de mise en sommeil forcée, la journée nationale des véhicules d'époque revient sur le stabilisé de la Cité de l'eau le 24 avril prochain. Une date attendue par tous les passionnés de belles mécaniques et de carrosseries rutilantes : « C'est un événement qui attire toujours du monde qui vient parfois de loin, même de Suisse » rappelle Alain Toulliez qui organise la manifestation avec le soutien de la commune. Président de l'association Auto Rétro club du Léman, Alain Toulliez se félicite de voir que le projet a rencontré immédiatement le succès : « La première année nous avions déjà 200 voitures présentes ». Sur cette lancée, malgré l'interruption liée à la crise sanitaire, ce sont 400 véhicules qui sont attendus pour 2022. **« Les visiteurs de toutes les générations aiment partager avec nous leurs souvenirs, les plus anciens ont conduit des modèles exposés, d'autre se souviennent de virées avec leurs parents et les plus jeunes en prennent plein les yeux, ce sont des échanges parfois touchants » assure-t-il.** A partir de 8h, le public pourra ainsi admirer des véhicules d'avant et d'après-guerre, des militaria, des voitures de prestige, mais aussi des « youngtimer » des modèles de plus de 20 ans principalement en version sportive : « Toutes les époques et de nombreux pays seront représentés ». Des deux-roues seront également exposés. La journée consacrée au patrimoine roulant sera aussi ponctuée de deux balades, avec des convois de vingt véhicules le matin en direction d'Evian et l'après-midi du côté de Thonon. Le rendez-vous est porté par les bénévoles de l'Auto Rétro club du Léman, une équipe de chablaisiens rodée qui se retrouve le reste de l'année pour participer à d'autres manifestations et pour organiser des sorties sur les routes du territoire. Entrée libre.

## La fête du sport le 4 juin

Organisée par le service des sports, la fête du sport fait office de moment de transition entre les deux saisons des clubs. Elle permet de marquer la fin de l'année sportive d'une part et aux familles de découvrir les activités et de se renseigner avant la reprise à la fin de l'été et le forum des associations dédié aux inscriptions.
La manifestation aura lieu le samedi 4 juin de 10h à 12h15 dans l'ensemble du complexe de la Cité de l'eau, dans le centre sportif, le centre nautique, à la salle Olympe et en extérieur si la météo le permet.
Une quinzaine d'associations sportives de la commune sont attendues. Entrée libre.

## Le partage au centre du troc des cultures

La nouvelle édition du troc des cultures aura lieu le dimanche 8 mai au parc du Miroir. Après une édition perturbée l'an dernier en raison des nombreuses contraintes sanitaires, la manifestation renoue avec ses fondamentaux. Le troc au sens original du terme sera le mot d'ordre de la journée. Les jardiniers participants pourront ainsi échanger pour la dixième année des plants, graines, semis, boutures ainsi que du matériel de jardinage sans transaction monétaire. De même le troc des livres repose sur les échanges mais aussi le conseil, toujours utile quand il s'agit de lecture. Dans cet esprit les participants aux trocs se retrouveront pour partager tous ensemble un buffet canadien, toujours dans la convivialité. Autour de ce rendez-vous de nombreuses animations gratuites sont prévues par le pôle culture : ateliers autour des bonnes pratiques de jardinage, sensibilisation à la protection de l'environnement (plantes invasives, déchets, compostage, etc). Les plus jeunes seront heureux de monter à bord du manège écologique du théâtre de la Toupine qui fonctionne… avec l'huile de coude des parents ou de participer aux ateliers de construction en familles (mangeoires à oiseaux, nichoirs à oiseaux ou à abeilles, etc). Le programme comprend aussi des balades à la découverte des abeilles sauvages et de la gestion des parcs du littoral. En fin de journée, la remise des prix du concours des maisons fleuries permettra de saluer l'investissement des habitants pour l'embellissement de la commune.

Information et inscriptions à i.baud@ville-publier.fr ou mediatheque@ville-publier.fr ou au 04 50 70 84 98.

## Etat civil du 1er janvier au 28 février 2022

### NAISSANCES

07/01 LETTIERI Giulia
07/01 CHATANAY Lou
08/01 COMOR Malo
09/01 BRAND Zoé
11/01 GROSPERRIN CHEVASSUS Hayden
11/01 KUNTZ Sarah
15/01 DIALLO Halimatou
21/01 KIZILKAYA Melissa
28/01 FRANCHI Giulia
08/02 BELGOURCHIA Sawsen
09/02 CHATELLET Adèle
25/02 KRIEG Liv

### DÉCÈS

18/01 DUC Serge
26/01 MOLLARD épouse MOCELLIN Suzanne
23/02 PIANTA veuve CAMOSSI Angela
23/02 DI PAOLO veuve TETI Elisa

## Des nouveaux horaires pour le cimetière

L'arrêté pris en 2021 a permis de mettre à jour le règlement du cimetière. Principal changement pour les usagers, la modification des horaires. Le site est ouvert au public du 1er avril au 31 octobre de 8h à 19h et du 1er novembre au 31 mars de 8h à 17h. Afin de s'assurer du respect de cet emploi du temps, une gâche a été installée au niveau du portail de l'entrée principale, du côté de l'impasse des Chênes. Un bouton (sur la gauche) pour sortir est en place pour éviter que les personnes ne restent enfermées.

## Expression de l'opposition

Dans cet article nous aborderons le thème des constructions massives

Certains de nos colistiers faisaient partis du précédent mandat et ont validé le dernier PLU en 2017. Celui-ci devait permettre la construction de nombreux logements sociaux imposés par l'État du fait de la carence dans ce domaine de notre cité. La préfecture a joué son rôle en accordant les PC en nous les imposant, via ses services. À l'époque l'équipe en place a dû se mettre en conformité avec la loi concernant le pourcentage de logements sociaux à construire accompagné de lourdes pénalités financières qui ont pris fin en 2020.
La municipalité actuelle a par conséquent aujourd'hui le beau rôle. Elle continue le bétonnage de notre cité conformément au PLU actuel; Pour preuve les P.C de logements collectifs délivrés depuis juin 2020 :

| NOMS | Nombre de logements, | lieu | date du PC |
|---|---|---|---|
| Les Fourches | 49 | 198 rue des fourches | 04/11/2020 |
| Léman'escence | 32 | 1019, route du vieux Mottay | 14/12/2020 |
| Symphony | 16 | rue de la Garenne | 11/05/2021 |
| ? | 40 | route du Vieux Mottay | en cours. |

D'autres suivront…
À l'issue de ce bétonnage, cette équipe municipale procédera à la modification du PLU. Elle pourra se targuer en fin de mandature d'avoir stoppé (comme annoncé dans leur propagande électorale) ou tout au moins maitriser le nombre de constructions de logements comme déjà indiqué dans le LémanOeil de l'automne dernier.
En conclusion, si aujourd'hui notre commune est en conformité avec la loi SRU c'est bien grâce à la mandature précédente…
Rappel de ce qu'est la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) : elle a été pensée en 2000 pour modifier et améliorer le droit de l'urbanisme et du logement en France. Ainsi, chaque ville de plus de 3.500 habitants est désormais obligée de compter au moins 20 % de logements sociaux, dans le but de développer une plus grande solidarité.

Notre chronique restant limitée d'autres sujets seront abordés dans nos prochains articles.
Enfin, vous pouvez nous contacter via notre adresse mail : elus.PANH@gmail.com

# PUBLIER Aventures

## APPLICATION MOBILE

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT SUR

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Explor games

## JEU D'AVENTURE

LE MYSTÈRE DES SOURCES DE PUBLIER

## PARCOURS FORME

## RAND'EAU PUBLIER

## AQUA CHASSE

## CHASSE AUX TRÉSORS

LES FABULEUSES HISTOIRES DU LITTORAL

RETROUVEZ NOUS SUR

04.50.81.40.70

Publier Amphion cité d'eau

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEDER

LEADER

Station Verte

Station Pêche

PAVILLON BLEU